

Décision n° 231/2024  
SC**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE****Extrait du registre de décisions du Président**

**En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 2 : création de postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).**

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Monsieur TAZANI Chymène, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'aménagement paysager, pour une durée de 4 mois soit du 01/06/2024 au 30/09/2024,
- Monsieur MARCELLY Loïc, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 01/06/2024 au 30/09/2024,
- Messieurs MALOSSE Thierry et MANNIER Alain, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agents de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 6 mois soit du 01/06/2024 au 30/11/2024,
- Monsieur COURET Hervé, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent des services techniques, pour une durée de 12 mois soit du 07/06/2024 au 06/06/2025,
- Madame BALIVET Natacha, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent technique polyvalent, pour une durée de 12 mois soit du 10/06/2024 au 09/06/2025,
- Monsieur SERRURIER Florian, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE en tant qu'agent d'entretien des espaces verts, pour une durée de 6 mois soit du 10/07/2024 au 09/01/2025,

Fait à Jonzac  
Le 31 MAI 2024

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente,

Mme Marie-Christine BUREAU

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**

